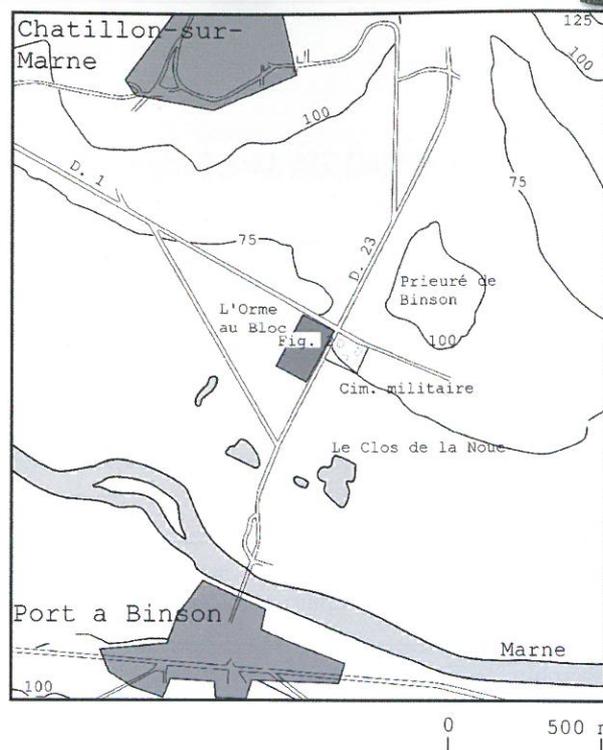


## Châtillon-sur-Marne Marne

### L'agglomération et les activités artisanales gallo-romaines de Châtillon-sur-Marne (Marne)

Deru Xavier<sup>1</sup>

Malgré une identification ancienne, les données archéologiques concernant l'agglomération romaine de Châtillon-sur-Marne (Marne) sont fortement lacunaires (fig. 1). Des trouvailles ponctuelles ou des travaux de terrain, ne subsiste qu'une partie du matériel et de la documentation écrite ; les lacunes de l'un ou de l'autre ne correspondant d'ailleurs pas. En outre, des aménagements récents ont oblitéré une partie du site ; les travaux de sauvetage archéologiques qui les avaient précédés ou suivis se bornèrent à des ouvertures très réduites du terrain. Reste que ce site garde un potentiel archéologique important et que l'état de la question proposé ici, aussi hétérogène soit-il, permettra la programmation de son exploitation.



▲ Fig. 1. Châtillon-sur-Marne, «L'Orme au Bloc». Localisation.  
Ech. 1/25 000.

### 1. Les recherches

En 1899, l'abbé Chevallier indique que depuis quarante ans les fouilles sont nombreuses sur le site et que celles-ci mettent au jour « deux étages », l'un romain, l'autre mérovingien. Plus tard, M. Chevallier et Schmitt nous indiquent que des céramiques et des monnaies, aussi bien romaines que mérovingiennes, avaient été réunies au Prieuré de Binson. Elles disparurent durant la première guerre mondiale. En outre, un trésor d'une « cinquantaine de deniers romains en argent[...] de Septime Sévère à Salonine » fut retrouvé sous le cimetière militaire (Schmitt 1926-1928) et deux stèles funéraires mérovingiennes exhumées dans les labours furent déposées au Louvre (*cf. infra*).

Les premiers travaux à proprement parler archéologiques débutèrent en mai 1953 à la suite d'un décapage (env. 15 x 50 m) réalisé par les Ponts et Chaussées (fig. 2). J. L. Hégly, alerté de ces travaux, fit appel à A. Brisson qui, accompagné de J. Prieur, dégagna une fosse, un four de potier et un foyer de bronzier. D'autres structures relevées sur place ne sont pas décrites (Brisson n°6, Hégly 1954, Guillaume 1956), mais une sélection du mobilier est conservée au Musée d'Epernay (MEP).

Lorsque, vingt-cinq ans plus tard, en mai 1978, la

Compagnie EDF étendit ses installations sur le site, le Service régional de l'archéologie tira trois tranchées de sondage (Chossenot 1978). Elles permirent la coupe d'une chaussée et la mise au jour d'un four. La totalité du mobilier et de la documentation est conservée au Service régional (SRA) où elle fut examinée.

Les travaux les plus récents (avril-mai 1986), furent conduits par J.J. Charpy sous la forme de deux tranchées parallèles en préalable à la construction d'un vaste bâtiment (Charpy 1986). Ils dégagèrent plusieurs structures (puits, cave, foyer, etc.), ainsi que les indices d'un four de potier. La documentation et le matériel se trouvent au Musée d'Épernay (MEP), mais une partie seulement sera exploitée ici.

Le site fit également l'objet de prospections pédestres et aériennes, dont les clichés sont conservés au Service régional.

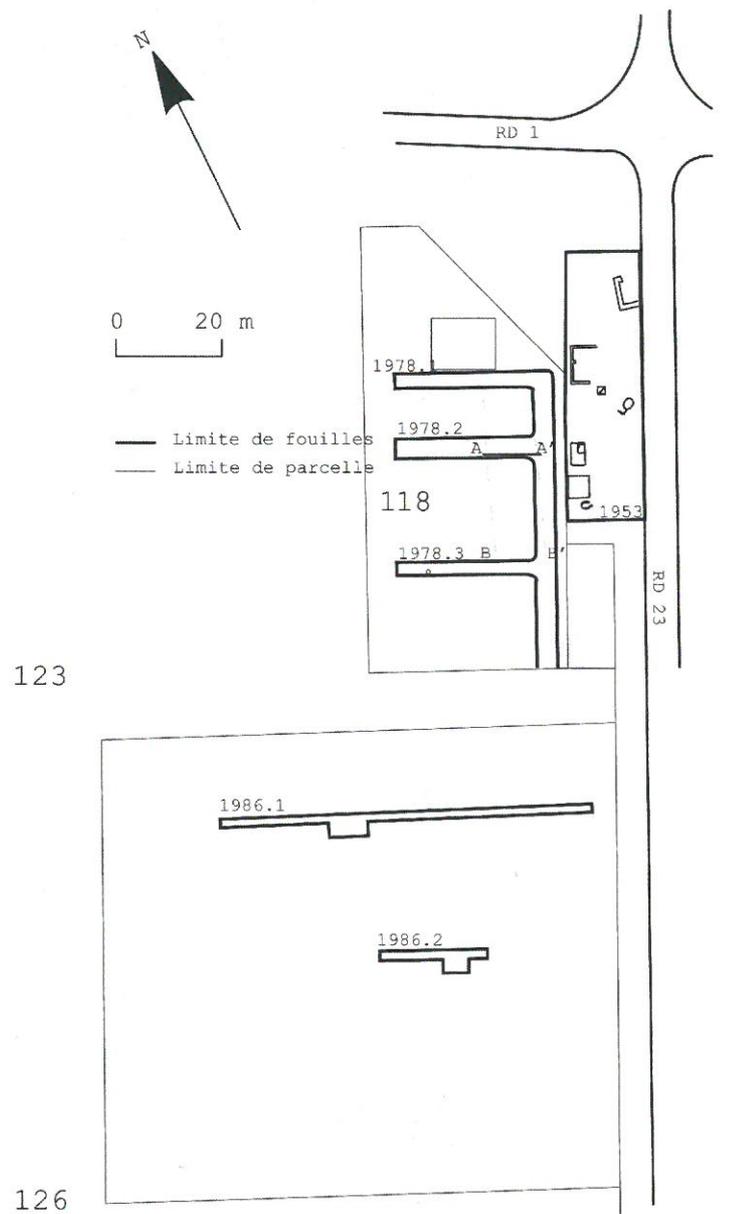
## 2.1. Localisation

Dans la littérature archéologique, le site de Châtillon-sur-Marne (Marne) porte soit le nom de cette commune, soit le nom des communes voisines de Port-à-Binson ou de Binson-et-Orquigny, ou bien encore le nom du Prieuré de Binson.

L'agglomération antique se trouve sur la rive droite de la Marne, au lieu-dit « l'Orme au Bloc » : le terrain s'élève vers le nord (NGF 65-75 m), vers la Montagne de Reims. A l'échelle humaine, le site est surtout dominé par la butte du Prieuré de Binson qui culmine à 106 m NGF. L'agglomération s'étend au-dessus de la limite de crue de la Marne, juste en contrebas se situent des étangs et le toponyme, « Le Clos-de-la-Noue », caractéristique des lieux humides. Le substrat est constitué par de la grève de la Marne. Dans l'Antiquité, ce secteur appartenait à la cité des Suessions. Il était traversé par une chaussée romaine, descendant de la Montagne de Reims et traversant vraisemblablement la Marne à cet endroit. Actuellement, le site est coupé par la route départementale 1 qui longe la Marne et la 23 qui traverse celle-ci<sup>2</sup>.

## 2.2. L'occupation du Haut-Moyen Age

En ce qui concerne l'occupation du Haut-Moyen Age, les fouilles récentes n'ont pas révélé de vestiges alors que les découvertes anciennes, les sources numismatiques et écrites conservent le souvenir de



▲ Fig. 2. Les fouilles de 1953, 1978 et 1986.

cette agglomération.

A cette époque, Binson est au centre du *pagus Bagen-sionensis*, localisé entre les diocèses de Soissons et de Reims ; il sera intégré au *pagus Remensis* au IX<sup>ème</sup> s. (Longnon 1869, p. 30, 98 ; Chevallier 1899). Des monnaies d'or (*Tremisses*) y ont été frappées (+BAI-NISSONE) par Airulfus (AIRVLFOMON) (Grier-son/Blackburn 1986, 489).

Les deux stèles mérovingiennes de Binson mesurent une trentaine de centimètres de côté et portent sous un chrisme les épitaphes d'Ursicana et de Melania. Elles sont toutes les deux datées du V<sup>ème</sup> siècle (Poulain 1984, p. 21, fig. 3). On peut également signaler l'inscription du XI<sup>ème</sup> s. marquant la sépulture



▼ Fig. 3. Châtillon-sur-Marne, «l'Orme au Bloc». Vue aérienne.  
(© SRA champagne-Ardenne)

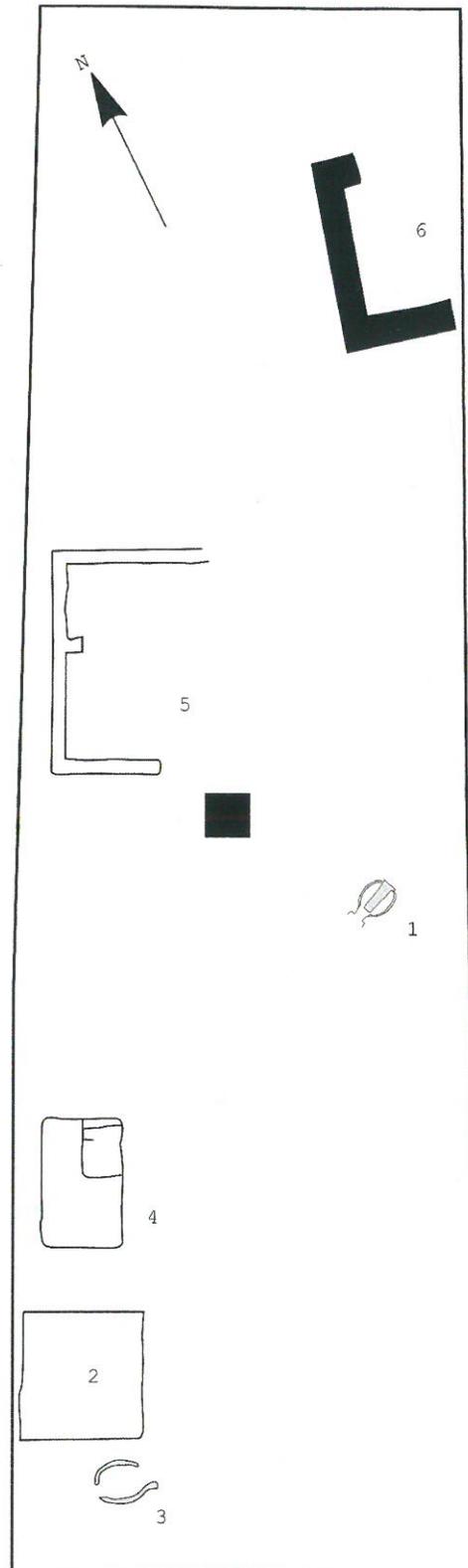
de Posenne, une sainte du V<sup>ème</sup> s. (Chevallier 1899). Chevallier dans son récit conte la suite de l'histoire de Châtillon, avec son château et son monastère où Eudes, le futur pape Urbain II, aurait été prieur.

### 3. L'agglomération romaine

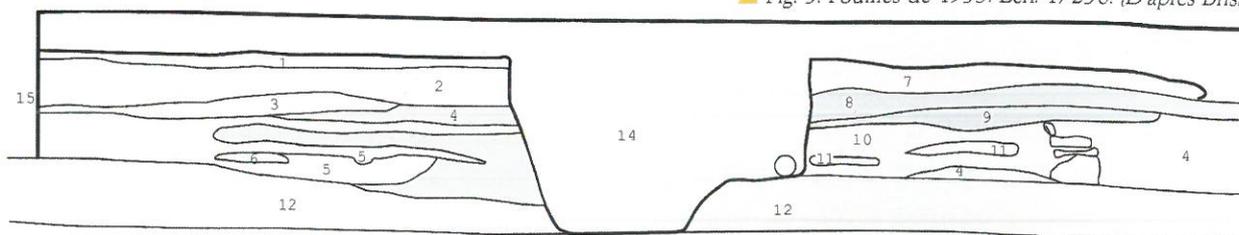
Un rapide examen sur le terrain permet de constater que le site s'étend de part et d'autre de la RD 23 et qu'à l'ouest de celle-ci, il se prolonge bien au-delà de la zone fouillée.

La photographie aérienne permet d'appréhender plus précisément ce secteur. La teinte des céréales est plus sombre au niveau des structures excavées (fig. 3). On perçoit des concentrations de celles-ci de chaque côté d'une bande uniforme où n'apparaît qu'une trace jaunâtre (a). Une série d'habitations ou de structures artisanales implantées le long d'une route peut être envisagée. Plus à l'ouest, deux traces linéaires semblent limiter ces concentrations (b); elles recourent par ailleurs un fossé circulaire, pouvant être identifié à un enclos funéraire de l'Age du Bronze (c) (D. Chossenot, Comm. Pers.).

Une chaussée structure donc l'agglomération du nord

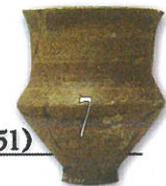


▲ Fig. 5. Fouilles de 1953. Ech. 1/250. (D'après Brisson)



▲ Fig. 4. La chaussée. Coupe A A'. Ech. 1/50. (D'après Chossenot 1978)

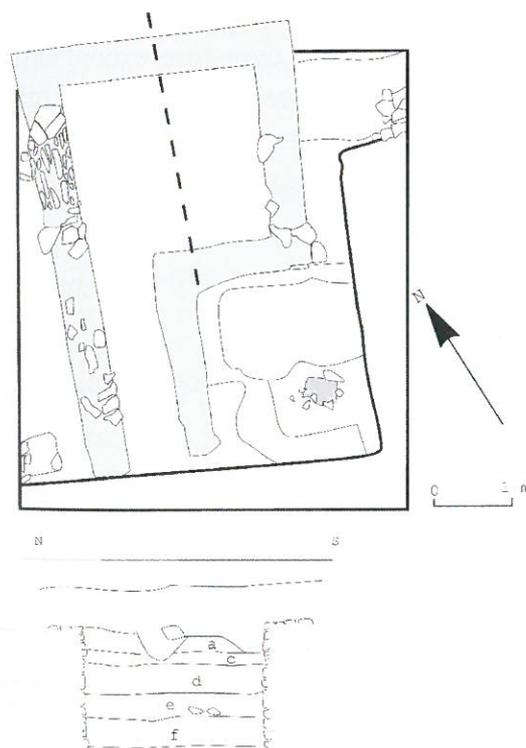




▲ Fig. 6. Fouilles de 1986, tranchée 1986.1. Ech. 1/200.  
(d'après Charpy 1986)

au sud. Une seconde route, parallèle à la précédente fut relevée dans une coupe (1978.2) (fig. 4). Celle-ci offre une séquence stratigraphique intéressante, malgré les creusements récents 14 et 15. L'empierrement de la chaussée est établi sur une couche de terre argileuse jaune reposant sur le niveau géologique. Des couches de gravier composé de craie et de silex rechargent l'empierrement primitif (1, 2, 5, 7 et 10); d'autres niveaux comportent des éléments anthropiques, des fragments de tuiles et des scories (4, 8 et 9). Des couches sont formées de sédiments sableux (11), certaines plus riches en charbons de bois (3, 6).

Les structures restantes peuvent être interprétées comme des habitations ou des ateliers artisanaux. Aucune nécropole gallo-romaine n'est explicitement signalée, bien que les collections anciennes de céramiques témoignent sans doute de leur pillage.



▲ Fig. 7. Fouilles de 1986. Tranchée 1986.2.  
Ech. 1/100. (d'après Charpy 1986)

## 4. L'habitat

### 4.1. Les structures

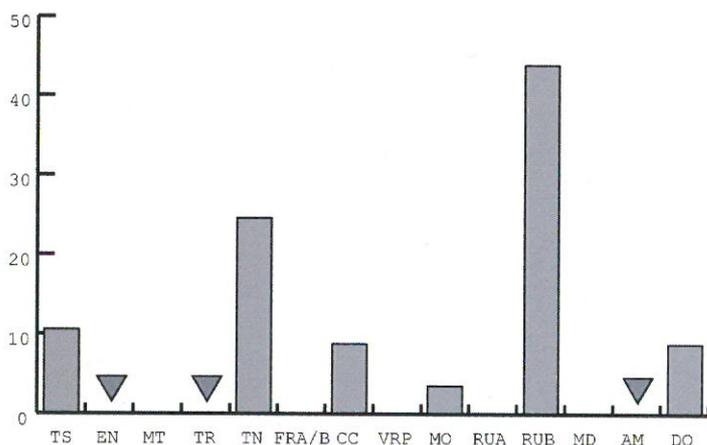
Le plan dressé en 1953 montre des structures (4, 5 et 6, fig. 5) dont les descriptions nous manquent, mais qui suggèrent la présence de plusieurs bâtiments. Néanmoins, la surface 2 pouvant faire partie de ce lot est décrite comme une structure artisanale et la structure 6 est datée du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Les structures 2, 5 et 4 présentent une orientation identique. La structure 4 est rectangulaire (env. 2 x 3,20 m) et est profonde de 2,75 m. Dans l'angle nord-est, le plan montre un élément que l'on peut interpréter comme un escalier. Il s'agit sans doute d'une cave. Par contre, rien n'est connu de l'élévation des murs qui forment le bâtiment 5 (mur ouest env. 10 m, mur nord plus de 5,60 m).

En 1986, les fouilles ont mis au jour différentes constructions que l'on peut également attribuer à une occupation domestique. Relevées dans les coupes, ces structures ne peuvent être interprétées qu'avec difficulté. Deux éléments fouillés en plan sont d'approche plus aisée.

Dans la tranchée 1986.1, un puits fut entièrement dégagé et vidé sur 8 m (fig. 6). Aménagé dans un creusement d'environ 2 m de diamètre, son cuvelage consiste en un appareil de pierres sèches et de fragments de *tegulae* dont plusieurs sont estampillées (*cf. infra*). La cohésion de l'ensemble était assurée par le remblai extérieur. Le remplissage que l'on retira du puits comportait peu d'artefacts, mais principalement des déchets osseux (non examinés).

La cave (2,20 m sur 2,40 m) retrouvée dans la tranchée 1986.2 est construite en petit appareil (fig. 7). On y accédait par une rampe droite (l. 0,75 m; L. 2,20 m) qui conserve la trace des marches inférieures. Un soupirail échancre le centre du mur occidental. Une stratigraphie sommaire fut relevée. La couche inférieure était constituée de cendres noires (f) et couverte d'une couche brun jaune avec des charbons de bois (e); venaient par dessus une nouvelle couche de cendres (d) et ensuite une couche de « cendres roses » (c); enfin, le niveau supérieur, sous la terre végétale (a) était formé de terre jaunâtre



▲ Fig. 8. Quantité relative des catégories de la céramique de la couche f de la cave. [NMI 58, présence N]

et percé par une petite fosse remplie de cendres. Le matériel était abondant et hétérogène. Les couches supérieures comportaient des éléments caractéristiques (terre sigillée et métallescente) du IV<sup>ème</sup> siècle, mais seule la couche inférieure (f) méritait un examen céramologique.

#### 4.2. Céramique de la couche f de la cave<sup>3</sup>

Le mobilier de la couche f fit l'objet d'une détermination et d'une quantification. 790 tessons furent comptés, ce qui fut réduit, à partir des bords, à 58 individus au minimum (tableau 1, fig. 8). D'après le répertoire, nous pourrions dater ce contexte des horizons de synthèse VI ou VII<sup>4</sup>.

La proportion des différentes catégories, et en particulier le faible taux de terra nigra (14 %), nous pousse à l'attribuer à l'horizon VII<sup>5</sup>, c'est-à-dire de 85/90 aux environs de 120.

#### 4.3. Les estampilles sur tuiles

Dans une région qui a fort peu livré de tuiles estampillées, les trois estampilles différentes recueillies à

CATEG.	TYPE	NMI
TS-SG	Drag. 15	P
TS-SG	Drag. 18	4
TS-SG	Drag. 27	2
TS-SG	Drag. 29/37	P
TS-SG	Ind t.	P
EN	Ind t.	P
TR	P	P
TN	A5	P
TN	A39	1
TN	A42	4
TN	C13	1
TN	P	1
TN	P12	P
TN	P36-7	1
TN	P46-54	1
TN	P54	1
TN	BT	3
TN	BT7	1
DR	Dor 2,14	P
CC	Gose 366-70	2
CC	Ind t.	2
CC	V/Lumes 9-10	1
MO	Gose 455-6	2
RUB	Assiette	1
RUB	Gose 467	1
RUB	Gose 484-8	4
RUB	Gose 500	1
RUB	Gose 530	11
RUB	Gose 555-7	2
RUB	Gose 559-6	1
RUB	Gose 562 (?)	1
RUB	Ind t.	3
AM	Dressel 20	P
DO	Gose 356-8	5
Ind t.	Ind t.	1
	TOTAL	58

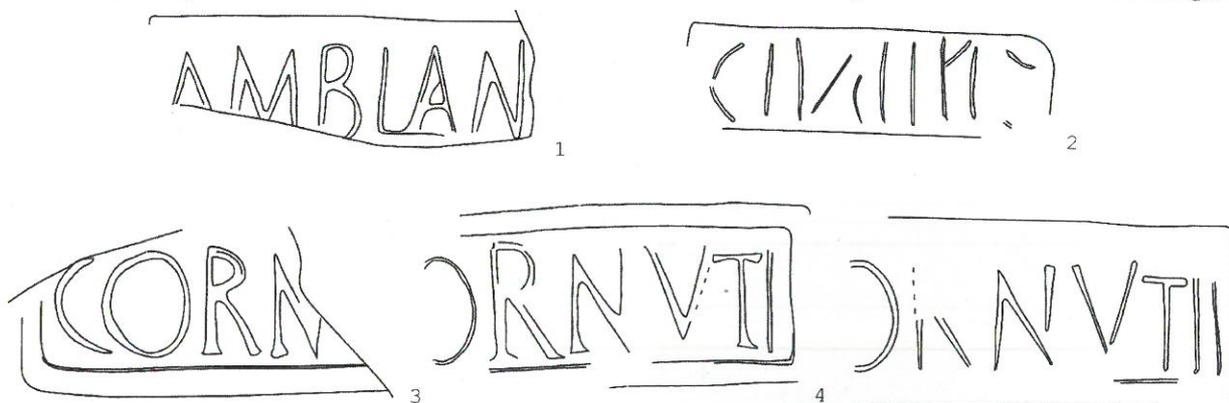
▲ Tableau 1. Données quantitatives de la couche f de la cave.

Châtillon présentent un caractère exceptionnel (fig. 9). A notre connaissance, aucune estampille identique n'est connue ailleurs.

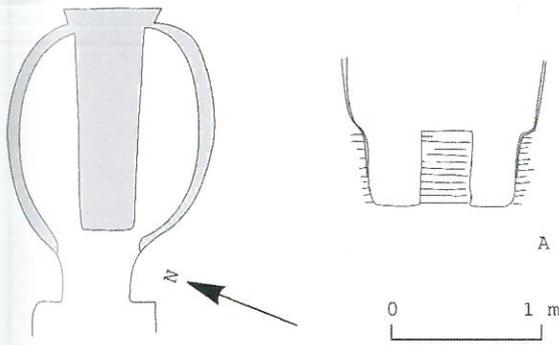
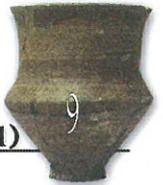
1. Amblan. *Tegula*. Provenance : tranchée 1978 (SRA).

2. Estampille illisible. *Tegula* (?). Provenance : tranchée 1953.1 (MEP).

3-5. Cornuti. *Tegula*. Provenance : cuvelage du puits



▲ Fig. 9. Les estampilles sur tuiles. Ech. 1/2.



▲ Fig. 10. Fours. A. Four 1953. B. Four 1978.  
Relevé schématique. Ech. 1/50.

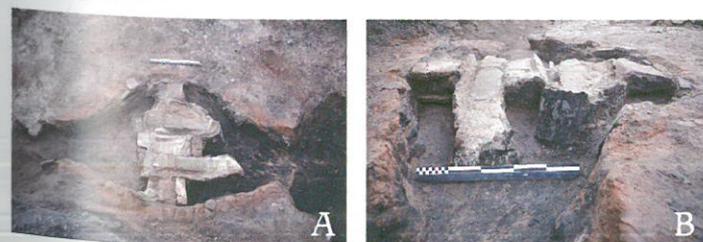
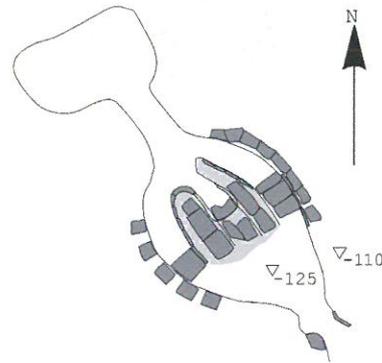
de la tranchée 1986.1. D'autres fragments du même lot sont conservés. (n° inv. 1724, 1594, 1725 (MEP))

## 5. L'artisanat céramique

### 5.1. Les structures

La structure 2 décrite dans le carnet de Brisson fut identifiée comme une fosse (prof. 0,60 m) recueillant les rebuts d'un four. L'archéologue mentionne des « vases entiers ou fragmentés », « des couvercles, une grande écuelle à collerette, des jarres, des cruches à anses, une faisselle ». Outre la céramique, la fosse était comblée d'argile, de cendres, de tuiles et de clous.

L'auréole rubéfiée du four 1 était visible au niveau du décapage (fig. 5 et 10). Ce four se compose d'un laboratoire circulaire (d. 1,20-1,65 m) conservé, semble-t-il, sur une cinquantaine de centimètres de haut. La sole n'est ni décrite, ni dessinée, mais le muret qui devait la soutenir fut observé. Il était attaché à la paroi du fond et occupait le centre de la chambre de chaleur. Le foyer est compris dans le mur qui ferme le four au sud-ouest. L'ouverture est rectangulaire (l. 0,30 m ; haut. 0,50 m). Bien que le four soit creusé dans le substrat, ses murets et parois internes sont bâtis à l'aide de briques. On ne sait s'il s'agit de



▲ Fig. 11. Four 1978. A. Vue verticale ; B. Alandier nord ouest.

briques crues, cuites à l'usage, ou de matériaux en terre cuite récupérés.

Le four dégagé dans la tranchée 1978.3 était en grande partie détruit lorsque les archéologues s'y sont inté-

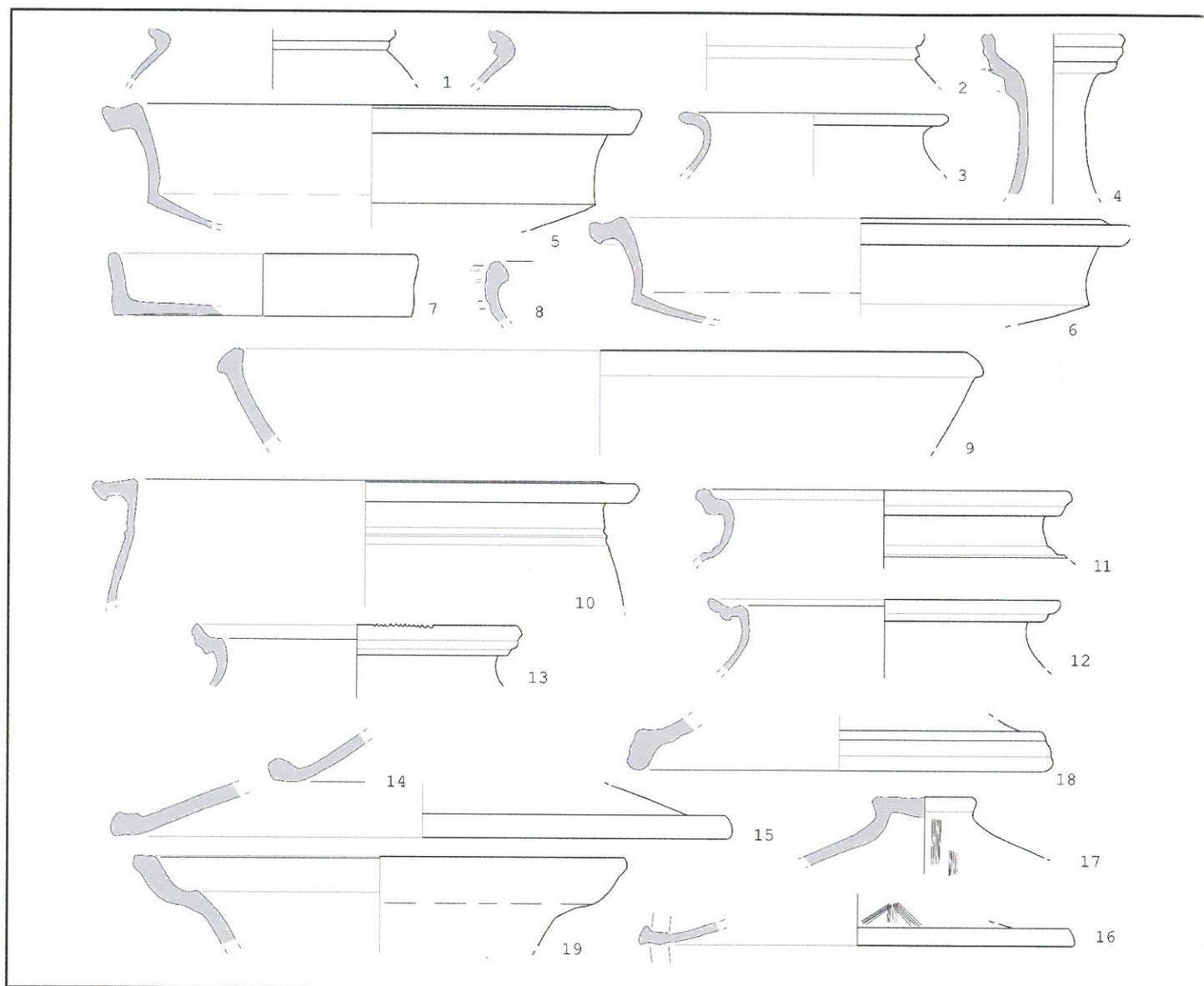
ressés : le terrassement l'avait fortement arasé et un pillage en avait, de plus, saccagé la partie méridionale. Il s'agit d'un four ovale (L. 2,10 m ; l. 1,20 m) comportant deux foyers opposés, l'un au nord-ouest, l'autre au sud-est (fig. 11 et 12). Au centre se trouvent deux plates-formes en quartier d'orange. Les parois et la plate-forme sont construites en fragments de *tegulae* et d'*imbrices* posées à plat ou verticalement, et liées à l'argile et au sable. La surface de ces structures est noircie, obtenue par une cuisson réductrice, mais elle est cernée par une auréole interne rubéfiée. Il semble que, dans une deuxième phase, les canaux aient été obturés au centre du four à l'aide de matériaux en terre cuite. Les foyers se trouvent à l'extrémité d'alandiers étroits (l. 0,30 m) ; le foyer méridional semble renforcé de terre cuite. Seule la fosse de chauffe septentrionale a été dégagée ; elle était comblée de terre noire charbonneuse et de tessons.

L'association de céramique, de charbons de bois et de terre brûlée a laissé supposer qu'un troisième four se trouvait dans la tranchée 1986.2, bien qu'aucune structure n'ait pu être relevée.

### 5.2. La céramique

Des trois opérations archéologiques ayant mis au jour des fours de potier, seules celles de 1953 et de 1978 ont livré du matériel. Le mobilier retrouvé en 1978 pouvait être facilement identifié aux productions locales : son association avec le four était assurée. Par contre, l'origine précise du mobilier retrouvé en 1953 n'est plus connue. Néanmoins, Hégly et Brisson ne parlent de céramique qu'en rapport avec la structure 2 et une production locale.

Malgré ces incertitudes, l'ensemble du matériel est homogène d'un point de vue technique. Des teintes irrégulières et des déformations marquaient les ratés



▲ Fig. 12. Céramique de la fouille de 1978. Ech. 1/3.

de cuisson et un seul groupe de pâtes s'est rapidement dégagé des observations macroscopiques.

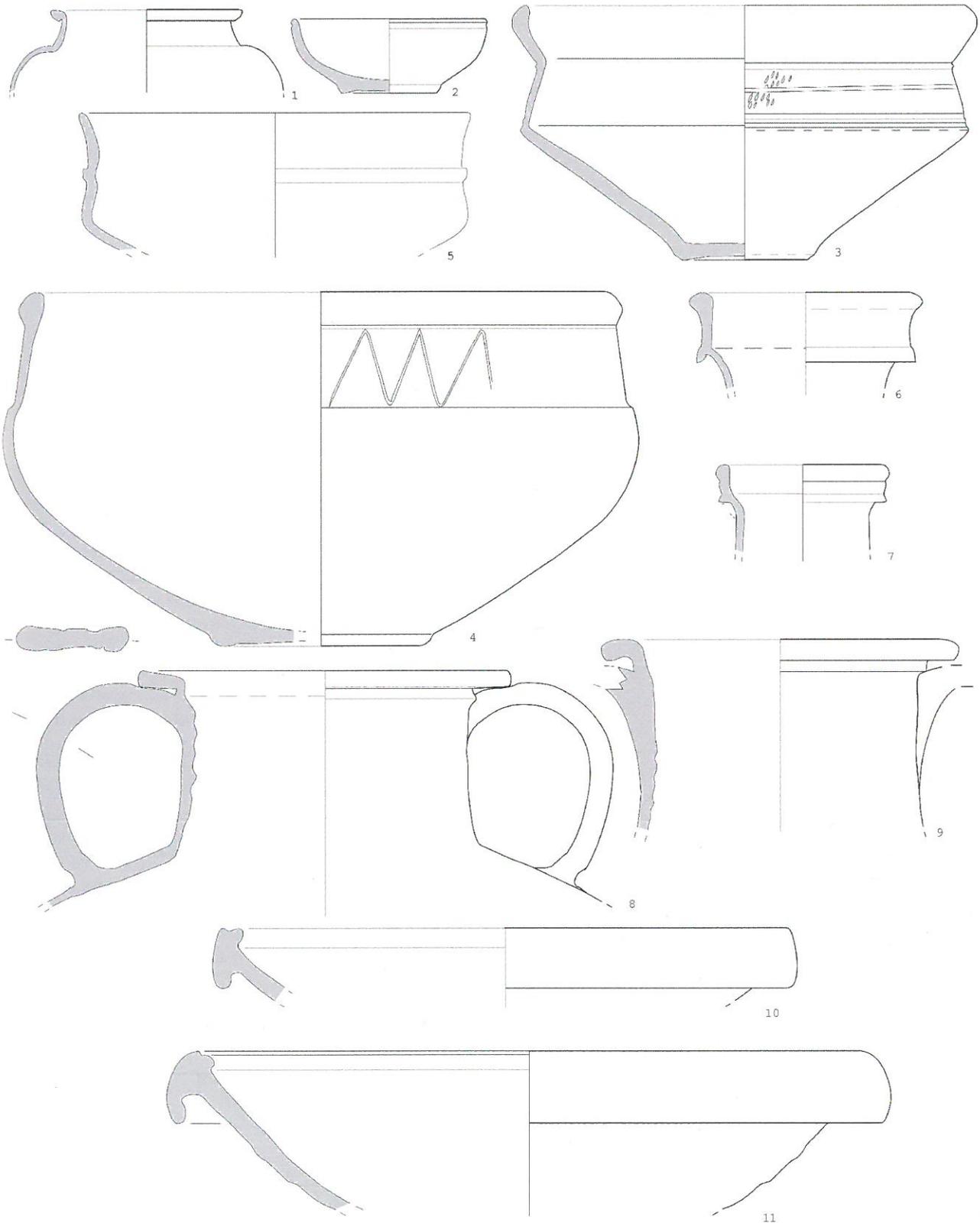
Dès lors, nous présenterons les techniques de fabrication et le groupe de pâtes pour l'ensemble des productions 1953 (MEP) et 1978 (SRA), et par contre, nous distinguerons celles-ci pour les répertoires.

#### Les techniques

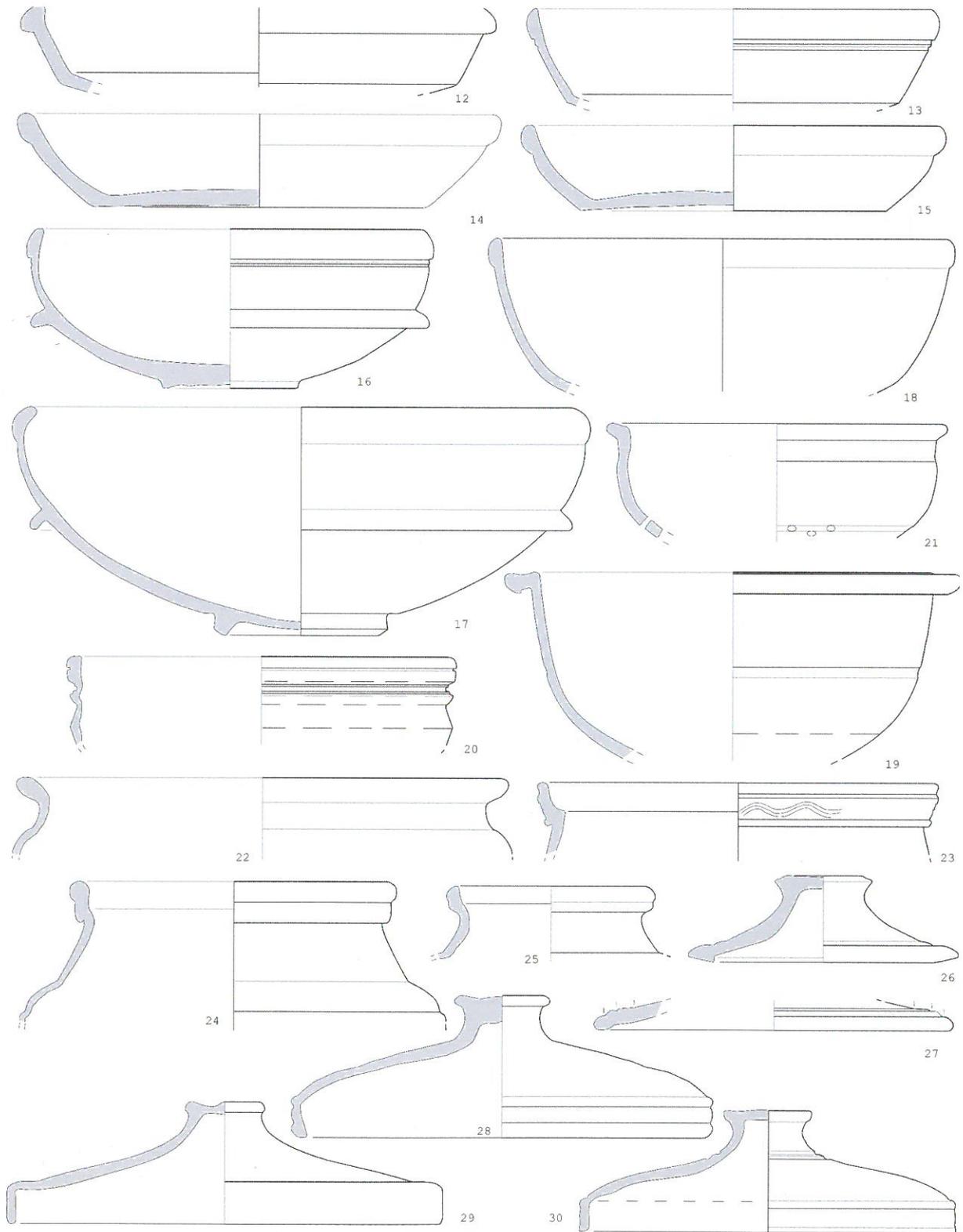
Quatre catégories techniques ont été reconnues parmi les productions : la céramique fine régionale sombre, la céramique commune claire, les mortiers et la céramique rugueuse sombre.

La céramique fine régionale sombre (FRB) regroupe des pièces de vaisselle de table, le plus souvent des gobelets à boire, dont la surface est lissée et teinte seulement par l'atmosphère de cuisson dans ce cas réductrice (mode B). La surface des exemplaires

châtillonnais est généralement noire avec une pâte gris brun. La céramique commune claire (CC) rassemble cruches et pots à provisions. La surface claire, obtenue par une cuisson oxydante (mode A), est soit lissée, soit laissée brute de tournage. La pâte est généralement brun ocre très clair. Les mortiers (MO) forment à la fois une catégorie technique et un groupe morphologique. Ils sont cuits en mode A et présentent une surface et une pâte ocre brun clair. La céramique rugueuse sombre (RUB), quant à elle, correspond approximativement aux récipients de cuisson, aux plats, aux jattes, aux pots ou aux bouilloires. Les surfaces sont laissées brutes de tournage et sont donc rugueuses ; la teinte « sombre » est obtenue par une cuisson réductrice (mode B). A Châtillon, la surface est grise, gris jaune moyen ou gris brun clair ; elle ne présente pas de tressailage à la différence des



▲ Fig. 12. Céramique de la fouille de 1978. Ech. 1/3.



▲ Fig. 14. Céramique de la fouille de 1953. Ech. 1/3.

Fig. 12	Forme	Catégorie	Type
1-2	Gobelet à bord en corniche, prototype:	FRB	Indét.
3	Gobelet à col concave et lèvre épaissie	FRB	Indét.
4	Cruche à bord cannelé	CC	Indét.
5-6	Plat à lèvre horizontale et gorge supérieure et pied annulaire	RUB	Reims A1
7	Plat à paroi verticale	RUB	Reims A5
8	Jatte à paroi concave	RUB	Indét.
9	Jatte à paroi évasée et lèvre en bourrelet	RUB	Indét.
10	Jatte à lèvre horizontale, épaissie à son extrémité	RUB	Gose 504
11-12	Pot à lèvre évasée avec sillon médian et gorge interne	RUB	Reims P4-6
13	Pot à lèvre évasée, moulurée et gorge interne, bord sup. peigné	RUB	Indét.
14-15	Couvercle à bord simple	RUB	Reims CV2
16-17	Couvercle bord à double ressaut	RUB	Indét.
18	Couvercle à bord mouluré	RUB	Reims CV1
19	Forme indét., à bord évasé épais, avec ressaut interne	RUB	Indét.

▲ Tableau 2. Productions associées au four 1978.

Fig.13-14	Forme	Catégorie	Type
n.ill.	Gobelet à large lèvre oblique	FRB	Indét.
1	Gobelet à col concave	FRB	Indét.
2	Coupe hémisphérique; la lèvre est soulignée par un sillon	FRB/RUB	Indét.
3	Bol caréné, à lèvre oblique et décor guilloché	FRB	Indét.
4	Bol globulaire à partie supérieure droite et lèvre en bourrelet	FRB	Indét.
5	Bol globulaire à lèvre effilée, avec un godron à mi-hauteur	FRB/RUB	Indét.
6	Cruche à lèvre en bandeau	CC	Indét.
7	Cruche à lèvre en bandeau mouluré	CC	Indét.
8-9	Grande cruche à deux anses à lèvre aplatie	CC	Indét.
10-11	Mortier à collerette tombante	MO	Gose 451
12	Plat à paroi concave et lèvre en bourrelet et pied annulaire	RUB	Reims A3
13	Plat à paroi haute, évasée et lèvre en amande et pied annulaire	RUB	Reims A4
14-15	Plat à paroi concave et lèvre en bourrelet et fond plat	RUB	Reims A6
16-17	Bol hémisphérique à lèvre en bourrelet et collerette	RUB	Indét.
18	Bol hémisphérique à lèvre en bourrelet	RUB	Reims B15
19	Bol hémisphérique à lèvre horizontale	RUB	Gose 504
20	Bol à paroi moulurée, à lèvre avec sillon médian externe et gorge interne	RUB	Indét.
21	Bol, passoire, hémisphérique à lèvre à une inflexion	RUB	
n.ill.	Jatte munie d un manche	RUB	Reims B12-3
22	Bol ou pot à profil en esse	RUB	Reims B9
23	Pot à lèvre oblique, marquée de deux ressauts et décorée au peigne, avec une gorge interne	RUB	Indét. 2
4-25	Pot à lèvre oblique avec sillon médian externe et gorge interne	RUB	Reims P4-6
27	Couvercle à bord simple mouluré	RUB	Indét.
26	Couvercle à bord de section triangulaire	RUB	Indét.
28-30	Couvercle à bord en bandeau	RUB	Indét.

▲ Tableau 3. Productions hypothétiques associées au four 1953.



▲ Fig. 15. A. Creuset, B et C. Objets en bronze. [© Deru]

autres céramiques de la région. La pâte est généralement claire, gris blanc, gris mat, ou gris brun clair.

Le groupe de pâtes est homogène et identique pour les quatre catégories et les productions des différents fours. La pâte comporte d'abondantes inclusions de quartz de petite taille, quelques petites inclusions noires clairsemées et de petites inclusions blanches.

#### *Les formes et la chronologie*

Les répertoires morphologiques du mobilier issu des deux opérations archéologiques sont clairement distincts (tableaux 2 et 3, fig. 12-14). Ils s'intègrent, pour des périodes différentes, dans des faciès typiques de la région champenoise.

A l'heure actuelle, il est malaisé de dater ces deux ensembles<sup>6</sup>. Celui de 1978 pourrait plutôt dater du II<sup>e</sup> s. et celui de 1953 du III<sup>e</sup> s. et même de la seconde moitié de ce siècle. Une monnaie de Maximin Hercule fut retrouvée à proximité du four de ce dernier ensemble.

### 6. L'artisanat du bronze

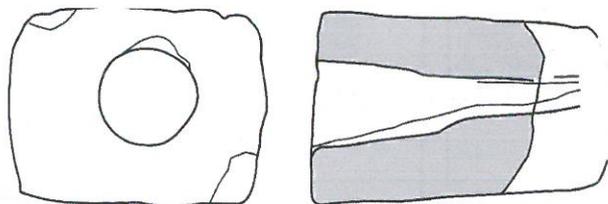
Non loin du four de potier 3 (fig. 4), Brisson et Hégly mirent au jour une structure qu'ils interprétèrent directement comme un four de bronzier.

La structure forme un fer à cheval d'environ 1 m de large qui s'ouvre vers le nord-est. La construction n'est pas décrite, néanmoins Hégly indique que « sa cuvette portait sur ses bords les traces du métal qui l'avait imprégné ».

La découverte de plusieurs creusets (n° 1-3) et d'objets en bronze (n° 4-6) interprétés comme des déchets prêts à la refonte, corrobore cette interprétation (fig. 15).

Creuset, recuit, avec des traces rouge orange ; haut. 57, d. sup. 31. (n° inv. MEP 15.008B).

Creuset présentant des bulles et des craquelures en surface, dues à une recuisson ; oxyde de cuivre à l'intérieur ; haut. 78, d. sup. 38. (n° inv. MEP 15.007B).



▲ Fig. 16. Bloc tuyère. Ech. 1/3.

Creuset ne semblant pas avoir servi, brisé. (n° inv. MEP 15.009B).

Anneau de clef (non illustré) dont le panneton manque. Ce dernier, en fer, était scellé au plomb dans l'attache de l'anneau. L'anneau est aplati avec un bourrelet sur l'arc externe de la partie intérieure. D. 44, L. max. 63. (n° inv. MEP 15.012B).

Poignée de meuble ; bien que la forme soit simplifiée, les détails estompés et la surface corrodée, il s'agit de deux dauphins affrontés par la gueule et reliés par un cordon ; deux tiges aplaties et pliées servant d'attache, enserrant chaque boucle formée par la queue trilobée ; L. max. 127 (n° inv. MEP 15.013B) ;

### 7. L'artisanat du fer

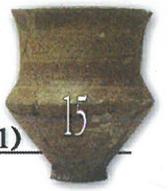
Quelques éléments témoignent d'un artisanat du fer. Outre les scories retrouvées dans la chaussée (cf. supra), on doit noter l'association dans la couche f du fond de la cave d'un bloc-tuyère, de petites scories informes et de fragments de tuiles brûlées.

Le bloc-tuyère est un parallélépipède trapézoïdal percé en biais par un cône. En argile marron, il présente des traces de recuisson. Face : 10,3 max. sur 7,8 max., d. ouv. 3,8 ; côté 11,5, haut. ant. 7,8, post. 6,4. (MEP, fig. 16).

Cet élément est caractéristique des foyers de forge et marque la ventilation de ces derniers (Orengo/Bonnon 2000). Dans le centre de la Gaule, il retrouve plus régulièrement dans des contextes du I<sup>er</sup> s., ce qui semble également le cas ici.

### 8. Conclusion

Ces quelques éléments épars, la plupart inédits, permettent de préciser nos connaissances, de marquer l'ampleur du site et de caractériser quelques-uns des ateliers artisanaux présents sur celui-ci. Occupée à partir du I<sup>er</sup> s., l'agglomération voit son activité s'y développer jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, sans que l'on sache si cela s'est fait sans heurt et sous la même forme. La topographie du site, au bord de la Marne et à proximité d'une butte, a fixé l'occupation durant le Haut Moyen Age et engendré un premier établissement chrétien.



**Bibliographie (tableau 4)**

*Gallia*, 37, 1979, p. 420.

**Brisson** n°6 : Brisson A., *Archives personnelles. Carnet n° 6*, Musée d'Épernay.

**Charpy** 1986 : Charpy J. J., *Sauvetage archéologique à Châtillon-sur-Marne. « L'Orme-au-Bloc »*, Rapport de fouille inédit S.R.A., Châlons-en-Champagne, 1986.

**Chevallier** 1899 : Chevallier Abbé, *Le prieuré de Binson*, Reims, 1899, 30 p.

**Chossenot** 1978 : Chossenot D. et alii, *Sauvetage de Châtillon-sur-Marne (51)*, Rapport de fouille inédit S.R.A., Châlons-en-Champagne, 1978.

**Chossenot** 1994 : Chossenot M., *Châtillon-sur-Marne (Marne)*, dans *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies* (Archéologie aujourd'hui), Paris, 1994, p. 215.

**Deru** 1994 : Deru X., *La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.)*, dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la table ronde d'Arras 1993. Nord-Ouest Archéologie*, 6, 1994, p. 81-95.

**Deru** 1996 : Deru X., *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89)*, Louvain-la-Neuve, 1996.

**Deru/Grasset** 1997 : Deru X., Grasset L., *L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Remi à Reims (Marne). I. Les productions*, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 90, 1997, p. 51-82.

**Gose** : Gose E., *Gefäßstypen der Römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1950, 47 p., 61 pl.

**Grierson/Blackburn** 1986 : Grierson P. et Blackburn M., *Medieval European Coinage. I. The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 1986.

**Guillaume** 1956 : Guillaume P., *L'établissement de Binson (Marne)*, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2, 1956, p. 36-37.

**Hégly** 1954 : Hégly J.L., *Un atelier céramique du IV<sup>e</sup> siècle découvert près du prieuré de Binson*, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 47, 1954, p. 21-22.

**Pidoire-Ploix** 1993 : Pidoire-Ploix M., *Du haut de la colline de Châtillon*, Châtillon-sur-Marne, 1993.

**Poulain** 1984 : Poulain C., *Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne*, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 77, 1984, p. 15-26.

**Longnon** 1869 : Longnon A., *Études sur les pagi de la Gaule*, Paris, 1869, 144 p. (Anast. Genève-Paris, 1970)

**Orengo/Bonnon** 2000 : Orengo L., Bonnon J.M., Bevilacqua D., *L'emploi des blocs-tuyères dans les forges*

▼ Tableau 4. Abréviations des catégories et des typologies de la céramique.

Catégorie	Abrév.	Typologie	Bibliographie
Terre sigillée de Gaule	TS	CURLE, DÉCH., DRAG., RITT., SERVICE	Vernhet/Passelac 1993, Oswald/Pryce 1920
Céramique engobée	EN	STUART	Stuart 1977
Céramique dorée	DR	DOR 2	Deru 1994
Céramique commune claire	CC	GOSE, V/Lumes	Gose 1950, Rollet/Deru, à paraître
Céramique rugueuse	RUB, RUA	GOSE, Reims	Gose 1950, Deru/Grasset 1997
Céramique rugueuse dorée	RU/DR	Reims	Deru/Grasset 1997
Terra rubra, terra nigra	TR, TN	A, C, B, KL, P, BT	Deru 1996
Mortier	MO	GOSE	Gose 1950
Amphore	AM	DRESSEL	Peacock/Williams 1986
Dolium	DO	GOSE	Gose 1950

*antiques du Centre de la Gaule (Auvergne, Lyonnais et Forez au deuxième Age du Fer et à l'époque romaine). Découvertes archéologiques et expérimentation, dans Iron, Blacksmiths and Tools. Ancient European Crafts. Acts of the Instrumentum Conference at Podsreda (Slovenia) in April 1999 (Monographies Instrumentum, 12), Montagnac, 2000, p. 121-136.*

**Oswald/Pryce 1920 :** Oswald F., Pryce T. D., *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, Londres, 1920, 286 p.

**Peacock/Williams 1986 :** Peacock D.P.S., Williams D.F., *Amphorae and the Roman Economy. An introduction guide*, Londres, 1986.

**Schmitt 1926-1928 :** Schmitt E., *Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps historiques à l'an mille, dans Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 22, 1926-1928, p. 126-127.

**Stuart 1977 :** Stuart P., *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum Kam te Nijmegen*, 6), Leyde, 1977.

**Vernhet/Passelac 1993 :** Passelac M., Vernhet A., *Céramique sigillée sud-gauloise, dans Dicocer (Latara*, 6), p. 569-580.

## NOTES

<sup>1</sup> Maître de Conférence, HALMA-Lille 3. <mailto:xderu@nordnet.fr> [xderu@nordnet.fr](mailto:xderu@nordnet.fr).  
Je tiens à remercier chaleureusement J.J. Charpy, D. Chossenot, Ch. Poulain, L. Verslype et F. Loridant.

<sup>2</sup> Nous ne dresserons pas ici l'environnement archéologique du site, la *Carte archéologique de la Gaule* étant en cours de rédaction.  
Chossenot M. et S., comm. pers.

<sup>3</sup> Cette couche est désignée sous différentes appellations : «fond de la cave», «stratigraphie -240», «dernière couche», couche noire», «niveau de terre noire et de tuiles sur la grève» et «première marche de la cave». Le mobilier est conservé au musée d'Épernay (MEP).

<sup>4</sup> Deru 1996, p. 171-174.

<sup>5</sup> On peut le comparer à l'horizon 4 (Horizon VII) du site de la «rue de Cernay» à Reims. Deru/Rollet 2000.